



Monsieur le Préfet
Préfecture du Puy de Dôme
18 boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand, le 23 janvier 2026

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées du dimanche 1er février 2026 au samedi 28 février 2026.

Monsieur le Préfet,

Quels que soient les premiers ministres se succédant au gouvernement, la trajectoire reste inchangée puisque les politiques publiques se font toujours et avant tout au détriment des travailleurs, des plus précaires et des services publics ! Chaque jour de nouvelles attaques contre les conquis sociaux : remise en cause des jours de congés, du 1^{er} mai chômé, réduction des droits à l'allocation chômage, perte de salaire en cas de maladie, limitation du droit de grève, criminalisation de l'action syndicale...la liste est longue !

Sans partage de la richesse, sans justice fiscale et sociale, le système capitalisme que nous subissons exacerbé les peurs et la haine. Les orientations budgétaires sont d'une extrême violence pour les travailleurs et nous n'acceptons pas qu'elles continuent de financer une économie de guerre mortifère.

Les salaires ne sont toujours pas à la hauteur, la réforme des retraites, bien que suspendue, n'est toujours pas abrogée. Nous continuons de lutter pour l'intérêt commun, pour les services publics et pour la démocratie.

Quand l'action syndicale est attaquée c'est la démocratie que l'on remet en cause. C'est pourquoi nous dénonçons haut et fort toute répression et discrimination syndicale !

Le droit syndical est inscrit dans le préambule de la constitution de 1946 !

Nous luttons pour la sauvegarde de nos services publics garant de notre démocratie et revendiquons :

- Des moyens budgétaires à la HAUTEUR des missions des fonctionnaires : nous ne sommes pas une variable d'ajustement budgétaire :
- Le dégel du point d'indice afin qu'il soit porté à 6 euros minimum
- La rémunération complète, sans carence, des jours de congés en maladie ordinaire
- Des moyens humains à la HAUTEUR d'un service public de qualité, des créations de poste sous statut, la titularisation des agents contractuels
- La retraite à 60 ans et même avant en cas de pénibilité
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes
- Une transition écologique socialement juste et une réelle planification

Nous œuvrons pour la paix, valeur hautement syndicale, contre le capitalisme qui enrichi les puissants sur le dos des plus démunis et des travailleurs.

Notre luttons contre les violences faites aux femmes et contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles. Ce sont des outils de domination et d'exploitation. Les violences sexistes et sexuelles sont une réalité dans le monde du travail et dans la sphère privée. Une réalité trop souvent invisibilisée par les employeurs qui ne souhaitent pas allouer de moyens à la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles. La santé et la sécurité au travail sont pourtant de leur responsabilité.

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com

La fédération CGT des Services Publics rassemble les personnels des : services publics territoriaux, communes, départements, régions et leurs établissements; centres d'incendie et de secours (Sapeurs-Pompiers); préfectures; secteurs publics et privés du logement social; secteurs privés des eaux et de la thanatologie (Pompes funèbres)

Nous rappelons que l'année 2026 est une année d'Elections Professionnelles dans la Fonction Publique Territoriale et que les agents territoriaux seront amenés à voter le 10 décembre 2026.

La CGT rappelle l'importance d'aller voter pour élire les représentants du personnel qui siégeront dans les instances des collectivités et du Centre des Gestion. .

C'est un moment essentiel qui permet le dialogue social pour maintenir la démocratie au sein des collectivités, et permettre que soit portée et entendue la parole des agents publics.

N'oublions pas que les enjeux pour défendre leurs droits sont forts à l'heure où les conquis sociaux sont attaqués et remis en cause. Nous devons nous défendre contre ces attaques, nous devons nous unir et nous mettre en rang de bataille pour cesser de subir. Il en va de notre cohésion sociale, abimée par les politiques menées.

Le contexte actuel est défavorable aux travailleurs en général et aux agents de la fonction publique en particulier : baisse constante du pouvoir d'achat, dégradations des conditions de travail, manquements parfois graves en termes de santé et de sécurité au travail.

A cela s'ajoute un climat social et sociétal explosif sur lequel grandissent les idées d'extrême droite.

Ne soyons jamais trop prudents, restons vigilants.

En conséquence la Fédération CGT des Services Publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les 1^{er} février 2026, 2 février 2026, 3 février 2026, 4 février 2026, 5 février 2026, 6 février 2026, 7 février 2026, 8 février 2026 , 9 février 2026, 10 février 2026, 11 février 2026, 12 février 2026, 13 février 2026, 14 février 2026, 15 février 2026, 16 février 2026, 17 février 2026 , 18 février 2026, 19 février 2026, 20 février 2026, 21 février 2026, 22 février 2026, 23 février 2026, 24 février 2026, 25 février 2026, 26 février 2026, 27 février 2026 et 28 février 2026, de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agents de la Fonction Publique Territoriale et pour les avril salariés relevant de la partie privée de notre champ Fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la C.S.D C.G.T
Le secrétaire général



Adren LE GUERN

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Président du CDG 63

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com